

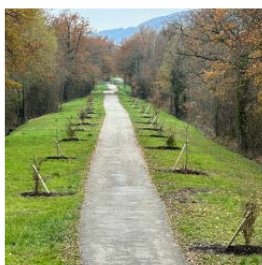
#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

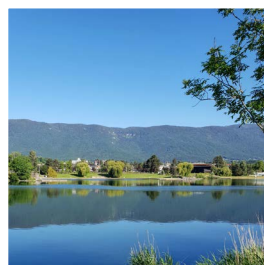
N°148 • Budget 2023

Votre magazine municipal

Tout comprendre sur le budget 2023



Transition écologique • p 4-6
L'enjeu majeur du budget 2023



Grands Projets • p 8-10
La phase 1 du Grand Lac démarre !



Fiscalité et orientations • p 12
Un budget maîtrisé pour un service de qualité

3 questions au



Vincent **SCATTOLIN**

-Maire de Divonne-les-Bains
-Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Gex
-Vice-Président du Pôle métropolitain
du Genevois français

2 A travers son budget 2023, la ville de Divonne-les-Bains se donne les moyens d'investir dans de nombreux projets en faveur des concitoyens. L'objectif est toujours de garantir un cadre de vie agréable, sécurisé, des services publics de qualité, avec une attention particulière sur la transition énergétique et écologique.

COMMENT AVEZ-VOUS BÂTI LE BUDGET 2023 ?

« Le budget 2023 de la ville de Divonne-les-Bains s'inscrit dans un contexte national et international extrêmement incertain avec une inflation toujours grandissante, des factures énergétiques qui explosent (+1,6 million d'euros cette année), une forte augmentation des coûts des travaux et la hausse du point d'indice pour la rémunération des agents de la collectivité.

“ Notre ville va bien, se porte bien ! ”

Malgré tout, notre ville va bien, se porte bien ! C'est pourquoi la part communale des impôts locaux n'augmentera pas cette année encore. Ainsi, grâce au double versement de la compensation financière genevoise, à une dynamique du produit des jeux qui retrouve son niveau de 2004 et à une légère hausse des droits de mutation, notre budget de fonctionnement 2022 permet de dégager un excédent majeur. Cet excédent ne constitue pas un trésor caché mais plutôt une ressource supplémentaire qui nous permettra une épargne nette suffisante pour mener à bien nos projets dans les années à venir.

Sommaire



P2-3 • Interview du maire Vincent Scattolin



P4-6 • Dossier
La transition écologique



P8-10 • Les grands dossiers



P12 • Fiscalité et orientation



P14-15 • Investissement et fonctionnement



P16-17 • Budgets annexes



P18 • Les grands chiffres

mairie Vincent Scattolin

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE CE BUDGET ?

Notre budget 2023 repose sur plusieurs axes structurants. En premier lieu, nous avons choisi de consacrer 10 millions d'euros à la transition écologique et énergétique, avec notamment le nouveau marché public global de performance énergétique qui permettra de passer, en particulier, l'ensemble de notre éclairage public en 100% led. C'est aussi un vaste plan de rénovation de nos bâtiments publics qui débutera avec le Nautique, la mise en place d'une prime transport, la poursuite de la désimperméabilisation des sols ou encore les travaux liés à la décharge et le lancement du concours d'architecte pour le Village des Associations.

QUELS SONT LES AUTRES POINTS IMPORTANTS ?

Le budget 2023 consacrera à nouveau 1,2 million d'euros sur la rénovation de notre voirie (dont 20% sur la mobilité douce), en particulier dans le cadre de notre schéma de mobilités durables. Les reports budgétaires 2022 seront consacrés à des projets complémentaires comme l'aménagement de la rue de la Combe de l'Eau et de l'avenue du Mont Mussy. Au sujet des mobilités, l'enjeu est important avec des budgets conséquents portés sur la mise en place du nouveau plan de circulation en ville, le développement des pédibus dans l'ensemble de

nos écoles publiques ou bien encore la création d'une station de véhicules électriques en autopartage. Nous poursuivrons l'installation de nouvelles stations de vélos électriques en libre accès dont une au camping Huttopia.

Divonne-les-Bains est tournée vers la culture, le développement touristique et économique. Divonne-les-Bains, destination nature doit s'affirmer de jour en jour et c'est le sens des objectifs fixés et des moyens alloués à notre Office de tourisme. Nous finaliserons également

“ Notre équipe est ambitieuse pour que Divonne-les-Bains reste Divonne-les-Bains ! ”

en 2023 la reprise de nos Thermes par un groupe thermal via une délégation de service public. Enfin cette année verra la fin du déploiement de la fibre optique dans tous les quartiers de la ville, ce qui permettra de lancer notre plan de vidéoprotection pour lutter contre la petite délinquance et contre les incivilités du quotidien. Notre équipe est ambitieuse pour que Divonne-les-Bains reste Divonne-les-Bains ! »

3



Une nouvelle station de vélos électriques en libre service verra le jour en 2023.



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Mallorie TARPIN-LYONNET, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS. La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. **Régie publicitaire :** EMS, Philippe Violier 06 98 75 52 00. Mensuel édité à 6 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Un budget tourné vers la transition Écologique

10 M

*d'euros
pour la transition
écologique*

1,2 M

*d'euros pour
la rénovation des voiries
dont*

20%

*pour
les mobilités douces*

2,4 M

*d'euros pour
la rénovation de nos
bâtiments communaux*

Pour composer son budget 2023, la ville de Divonne-les-Bains a mis l'accent sur la transition écologique. Pas moins de 10 millions d'euros sont ciblés sur ce thème dont notamment plus de 4 millions d'euros pour le marché public global de performance énergétique (MPGPE).

C'est l'un des gros chantiers de 2023 et des deux années à venir. Le marché public global de performance énergétique permettra de passer en tout led l'éclairage public. Près de 1 480 points lumineux seront ainsi changés. Dans le contexte actuel, cela permettra de réaliser au moins 56% d'économie d'énergie, ce qui

évitera l'émission de 888 tonnes de CO₂ sur la durée du marché (12 ans). Les terrains de football et trois carrefours à feux (Plan, Arbère, Temple) sont aussi concernés par ce changement. Les 65 armoires électriques seront également remises aux normes. La volonté des élus est également portée sur l'énergie verte. « Nous avons ciblé trois sites pour produire de l'énergie



Une prime « transport » : pour inciter à l'utilisation des transports en commun



La commune de Divonne-les-Bains porte l'engagement fort de créer une ville connectée en donnant la priorité aux mobilités durables. Afin de favoriser et d'encourager l'utilisation des transports en commun, les élus veulent mettre en place une prime « transport » qui passera bientôt en conseil municipal.

L'objectif des élus est de mettre en place une prime « transport » afin d'encourager l'utilisation des transports en commun des Divonnais. Pour cela, les Transports Publics Genevois (TPG), ont mis au point une plateforme d'achats en ligne d'abonnements annuels qui peuvent être financés en partie par une collectivité.

Les TPG ont rencontré les communes françaises du bassin genevois pour développer cet outil sur la France.

La ville de Divonne-les-Bains sera la première ville française à s'engager dans ce dispositif d'aide aux déplacements des citoyens. 50 communes suisses utilisent cette plateforme (cantons de Genève et de Vaud).

L'utilisateur pourra faire une demande en ligne pour un abonnement et visualisera directement le tarif réduit de l'abonnement en fonction du pourcentage pris en charge par la collectivité. Le demandeur devra fournir un justificatif de domicile en ligne, qui sera vérifié

en interne par un agent de la collectivité pour valider son lieu de résidence.

Un budget de 20 000€ a été orienté sur ce dispositif. « Cette prime s'intègre pleinement dans la vision multimodale que nous avons de la ville. Il est important d'encourager les Divonnais à emprunter les transports en commun », explique Tidiane Olivier-Fall, adjoint à la transition écologique et aux mobilités durables.

Cette prime sera mise en place dans les prochaines semaines.



photovoltaïque en autoconsommation : l'école primaire du centre, l'école Guy de Maupassant et l'Esplanade du Lac. L'objectif est de pouvoir réinjecter cette production électrique dans six sites : les trois écoles publiques, l'Esplanade du Lac, l'Hôtel de ville ou encore le gymnase », souligne Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Le budget global est de 4,1 millions d'euros, dont 2,4 millions pour l'année 2023.

EN CHIFFRES :

- 3 sites de production d'électricité identifiés : école primaire du Centre, école Guy de Maupassant, l'Esplanade du Lac,
- 269 MWh c'est la production annuelle totale sur les trois sites,
- 105 000€ d'économie annuelle, au tarif actuel,
- 340 000€ c'est la recette supplémentaire pour la ville sur la durée du marché,
- 74 387€ c'est le coût d'installation des panneaux photovoltaïques pour l'école du Centre,
- 206 630€ c'est le coût d'installation des panneaux photovoltaïques pour l'école Guy de Maupassant,
- 206 630€ c'est le coût d'installation des panneaux photovoltaïques pour la Médiathèque Correspondances.



Plantations d'arbres : pour une ville verte et durable

Le programme de 1 500 plantations d'arbres à Divonne-les-Bains entre 2020 et 2026 se poursuit.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et faire disparaître les effets des coupes liées au capricorne asiatique, les élus ont pris l'engagement fort de replanter des arbres en ville. L'objectif est d'atteindre

1 500 nouveaux arbres d'ici 2026 sur le territoire communal. En 2022, 285 espèces ont été plantées. Comme chaque année, la ville investit 100 000€ pour la réalisation de ce projet environnemental.



Mobilités durables : un enjeu majeur

6



En matière de mobilité, la ville dispose d'un projet clair et précis. Il passe notamment par le schéma de mobilités durables qui permettra de lutter contre le trafic de transit et les incivilités routières. Les axes principaux seront ainsi limités à 50km/h, les axes secondaires à 30km/h et le centre-ville à 20km/h. Les pistes cyclables seront également développées. La ville sera prochainement

dotée de deux véhicules d'auto-partage, Citiz. Les bornes de recharges électriques seront elles aussi déployées dans le même temps. Actuellement, une réflexion est portée sur la mise en place d'un transport à la demande. Le budget 2023 consacrera à nouveau 1,2 million d'euros sur la rénovation de notre voirie (800 000 euros de fonctionnement et 200 000€ d'investissement), dont 20% sera consacré aux mobilités douces.



Reconduction de la prime à l'achat de vélos



Afin d'encourager les mobilités durables, le conseil municipal a voté la reconduction de la prime à l'achat de vélos neufs ou d'occasion pour les Divonnais pour l'année 2023, dispositif créé en 2020.

Ainsi une prime de 200€, sans condition de ressources, est accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo et 100€ pour l'achat d'un vélo à propulsion humaine ou d'un vélo pliant. Les vélos peuvent être neufs ou d'occasion, achetés auprès d'un vendeur du Pays de Gex. En 2022, 77 Divonnais ont profité de cette prime, pour un montant cumulé de 13 300€.

Pour la reconduction de cette prime, la ville investit 20 000€ pour l'année 2023.

+ d'infos et formulaire de subvention : www.divonnelesbains.fr

Divonne-les-Bains



Sortir
à Divonne-les-Bains

DIVONNE-LES-BAINS

UNE VILLE DYNAMIQUE ET TOURISTIQUE
PRÊTE À VOUS ACCUEILLIR

STREET ART LES 13 ET 14 MAI • **FÊTE DE LA MUSIQUE** LE 21 JUIN •
FÊTE DU SPORT LE 24 JUIN • **FÊTE NATIONALE** LE 14 JUILLET • **TRIATHLON** LES 16 ET 17 SEPTEMBRE
• **GOURMANDIV'** LE 7 OCTOBRE • **INAUGURATION DE LA GRANDE RUE**
ET LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL LE 25 NOVEMBRE • ...
AINSI QUE 4 MARCHÉS NOCTURNES ET 5 CONCERTS DE PLEINE LUNE CET ÉTÉ

ABONNEZ-VOUS !



SORTIR À DIVONNE-LES-BAINS



@SORTIRADIVONNE



Rénovation de la Grande Rue : revitaliser le commerce

8

3,065M€

C'est le montant d'investissement de la commune de Divonne-les-Bains hors subventions pour les travaux de la Grande Rue.

565 000€

C'est le montant des subventions pour ces travaux.

200 000€

C'est le montant consacré pour permettre à la Grande Rue de rouvrir le week-end durant les travaux et de maintenir le marché dominical.

20km/h

C'est la vitesse maximum des véhicules qui emprunteront la Grande Rue.

Engagés depuis le mois de septembre 2022, les travaux de la Grande Rue, entre la place des Quatre vents et l'intersection avec la rue du Mont Blanc, se termineront à la fin de l'année 2023.

Pour la collectivité, cela représente un investissement de près de 3,065 millions d'euros. « *C'est un engagement majeur que nous avons pris en concertation avec les commerçants afin de revitaliser notre artère commerçante principale. Ce réaménagement permettra un meilleur partage de la voie pour les usagers, piétons, cyclistes et automobilistes. La vitesse sera limitée à 20km/h* », insiste Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Concernant les travaux, les eaux usées, potables, les eaux pluviales et le réseau des fontaines ont été retravaillés. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Régie des Eaux Gessiennes.

Les entreprises Enedis et GRDF sont elles chargées de refaire intégralement l'électricité et le gaz. La fibre optique sera aussi déployée dans la rue. Le revêtement de surface sera entièrement changé en pierre granit, gris clair, pour une rue plus chaleureuse. Toute la conception du projet a été réalisée par l'Atelier Fontaine et Profils études. 31 places de stationnement seront préservées. Enfin, des îlots de fraîcheur seront créés avec des espaces verts, la plantation d'arbres ainsi que la pose de jardinières.

Pour rappel, pendant toute la durée des travaux, les commerces restent ouverts. La Grande Rue est ouverte à la circulation tous les vendredis soirs. Le marché dominical est ainsi maintenu. Un geste supplémentaire pour notre dynamisme commerçant qui a augmenté l'enveloppe budgétaire de 200 000€.



RÉHABILITATION DU NAUTIQUE : UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE

Les premiers travaux débiteront dès le mois de mai. Le Nautique sera complètement transformé en salle polyvalente. Il constituera un nouveau lieu d'animation pour les Divonnais. Le chantier concernera en premier lieu la rénovation énergétique et thermique du bâtiment. L'isolation sera revue entièrement. Des brises soleil orientables seront installés sur la façade sud. Les accès existants à l'équipement sont inchangés, soit un accès principal au nord et un accès à l'ouest pour les personnes à mobilité réduite. Côté extérieur, une clôture sera installée pour séparer la future salle des bassins du centre nautique. A l'intérieur, quelques modifications seront apportées. L'imposant bar sera enlevé pour laisser place à un tout nouvel espace moins conséquent. Deux surfaces de stockage seront créées. Les sanitaires seront refaits à neuf avec un coin vestiaire. L'éclairage et le son seront modernisés. Les travaux engagés devraient durer 12 mois pour un montant de 1,5 million d'euros TTC dont 239 000€ de subventions de la Préfecture de l'Ain et du conseil départemental.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

9

CENTRE NAUTIQUE

*Entre 2022 et 2024,
la Ville investit au minimum*

300 000€ HT

*ciblés sur le changement
de la chaudière, le traitement
de l'eau et de l'air ou encore sur
les petits travaux de rénovation.*



VIDEOPROTECTION : UN RENFORCEMENT DU NOMBRE DE CAMÉRAS



En matière de sécurité, la ville de Divonne-les-Bains consacre près de 400 000€ pour la rénovation et l'évolution du système de vidéoprojection dont 300 000€ pour l'année 2023. Plusieurs points stratégiques de la collectivité ont été ciblés comme le centre-ville, le lac, l'Esplanade du Lac ou encore le parking de la gare. Les nouveaux outils de sécurité installés sont munis de multicapteurs 4k pour une meilleure définition de l'image. Ce dispositif est complété de deux points vidéo en entrée de ville spécialement conçus pour lire les plaques d'immatriculation.

Un plan de déploiement a été adopté avec 47 points vidéo ce qui représente 150 caméras. Ainsi l'ensemble du territoire sera couvert par ce dispositif.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



PROJET GRAND LAC LA PHASE 1 DÉMARRE

Le lac est le joyau de notre ville. Répondre aux besoins des habitants, offrir davantage d'activités aux Divonnais, préserver l'environnement naturel : c'est en ce sens qu'a été pensé le projet d'aménagement du Grand Lac.

Cette année marquera le démarrage de la phase 1 axée sur la préfiguration sportive. En d'autres termes cela concernera en premier lieu le skatepark. Ce dernier a fait l'objet d'une concertation complémentaire pour identifier les besoins des usagers. Une rencontre avait été organisée avec les utilisateurs. Concernant le budget, 612 000€ sont investis en 2023.



VILLAGE DES ASSOCIATIONS LANCEMENT DU CONCOURS

Il s'agit d'un des plus gros projets de la ville de Divonne-les-Bains. Le Village des Associations va connaître une sérieuse avancée cette année avec le lancement du concours d'architecte.

Pour rappel, il prendra place en extension du gymnase actuel, à proximité des terrains de tennis, de football et du collège. Ce nouvel espace dédié au sport, aux services à la population, sera composé de trois nouvelles salles de sport : une salle d'armes, une salle de boxe et une salle de danse. Un dojo sera également créé. Le Village des Associations comprendra également une zone d'accueil et des espaces de stockage pour répondre aux besoins des associations. Il sera construit sur deux niveaux. Au total c'est un espace d'environ 1 200m². En 2023, 400 000€ sont ciblés sur le projet.



LES THERMES LE NOUVEAU GESTIONNAIRE CHOISI EN FIN D'ANNÉE

Lors du conseil municipal du mois de janvier 2023, les élus ont voté le nouveau mode de gestion de l'établissement thermal. Il a été retenu le principe d'une délégation de service public pour la réhabilitation et l'exploitation de l'équipement. Avant la fin d'année, la ville choisira le repreneur. 450 000€ sont prévus au budget 2023 pour mener à bien ce projet destiné à relancer la dynamique thermale de notre ville. Cela comprend notamment les salaires, les indemnités et le fonctionnement du centre.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



OUVERTURE DU PARC :

Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
+ vacances scolaires française et suisse.

De 10h à 19h.

Juin, Juillet et Août : ouvert tous les jours de 10h à 19h.



Avenue du Pont des îles
01220 Divonne-les-Bains
+33 (0) 6 76 64 20 31
contact@forestland.fr

FORESTLAND

propose un concept
original et chaleureux !



Sebastien Brocard

L'Exigence Qualité



Saint Genis Pouilly
04 50 20 99 04

Centre commercial Val Thoiry
04 50 56 54 71

Divonne les Bains
04 50 20 25 45

sebastien-brocard.com

Le Restaurant des Bergers

Situé à 5 min en voiture de Divonne-les-Bains, notre restaurant vous propose des spécialités fromagères faites maison.

Nous avons le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche dans une ambiance boisée et conviviale ou sur notre terrasse ombragée lors des beaux jours.

Venez déguster une cuisine authentique qui fait plaisir, Sandra et Philippe *Meilleur Ouvrier de France* sont aux petits soins pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Tous les dimanches, nous vous préparons un brunch fermier & gourmand, à découvrir en famille ou entre amis.



NOUVEAUTÉ

Le Restaurant des Bergers Ferney-Voltaire

Nous vous accueillons également dans notre nouvel établissement à la décoration chalet d'Alpages, et vous y proposons une cuisine de montagne entre Alpes et Jura.

Ouvert au déjeuner et au dîner / du lundi au samedi

790 route de Divonne - 01220 Grilly - +33 9 67 46 46 73
www.restaurantdesbergers.fr

89 Chemin du Bois Candide - 01210 Ferney-Voltaire
+33 4 50 13 84 87



Pas d'augmentation d'impôts en 2023

Le budget de 2023 permet à la collectivité de Divonne-les-Bains de continuer à porter de nombreux projets structurants inscrits dans le programme municipal (environnement, sécurité, urbanisme, culture, économie...).

Cette année encore, le budget est construit sans hausse de l'imposition des ménages divonnais, tout en renforçant l'offre et la qualité des services proposés aux citoyens. Un équilibre budgétaire qui vient redynamiser l'attractivité de notre ville.

Le budget de 2023 s'équilibre à **51,8 millions** d'euros avec **32,8 millions** de fonctionnement et **19 millions** d'investissement.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET

- Aucune hausse de la part communale des impôts locaux ni de recours à l'emprunt,
- Poursuite du désendettement de la ville,
- Poursuite de l'investissement pour la réalisation des projets du mandat.



32,8 M€

budget de fonctionnement pour 2023



51,8 M€

total budget année 2023



19 M€

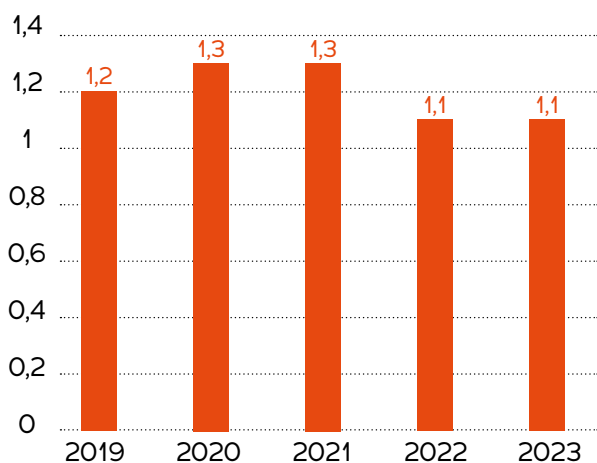
budget d'investissement pour 2023

UNE GESTION DE LA DETTE RIGOUREUSE POUR NOUS PERMETTRE D'INVESTIR POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



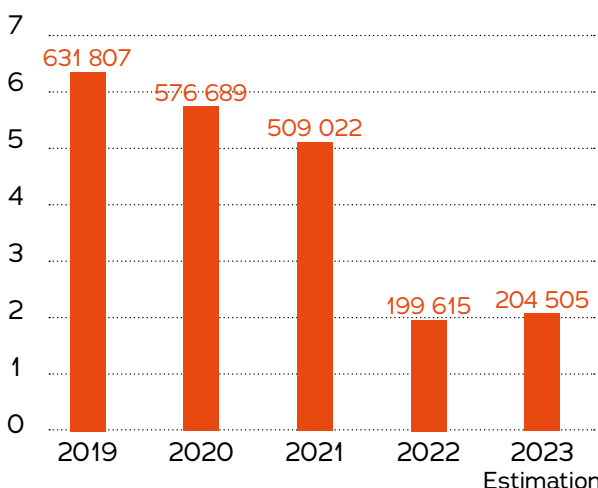
CAPITAL DE LA DETTE REMBOURSEE

En millions d'euros



INTÉRÊTS DE LA DETTE

En milliers d'euros



Carrefour market 
DIVONNE  **provencia**
Savourez nos terroirs

Lundi au samedi 8h00 à 21h00
Dimanche 8h30 à 12h30

691 Avenue du Crêt d'Eau, 01220 Divonne-les-Bains
 Tél. 04 50 99 36 40



Station essence



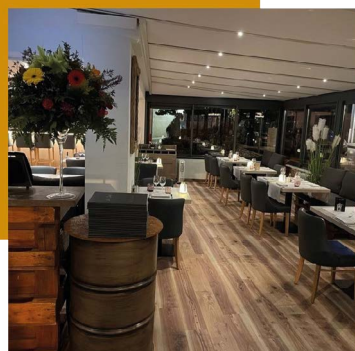
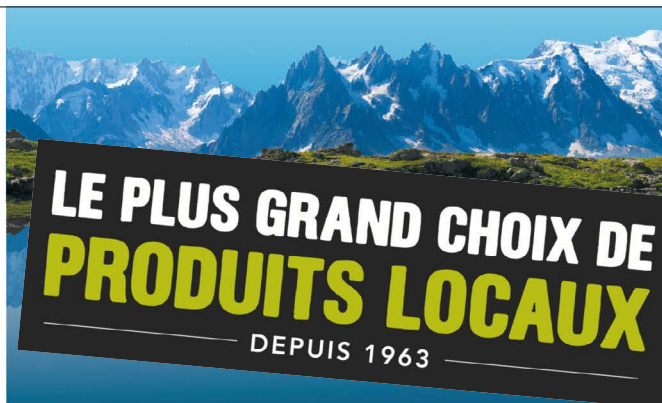
Borne de recharge



Relais Colis



Location véhicule



 **La Suite...**
 RESTAURANT

21 rue de Vigny 01220 Divonne-les-Bains
04 50 20 58 06
 contact@restaurant-lasuite.fr

Ouvert du mercredi au samedi de 12h00 à 14h00 et 19h00 à 22h00
 et le dimanche de 12h00 à 14h30 et de 19h00 à 21h00

www.restaurant-lasuite.fr

- Restauration française traditionnelle
- Pizzeria
- Carte
- Soirées
- Événements de groupe etc...



DIAMOND CAR WASH

Vous habitez Divonne ,
 nous venons chercher
 votre véhicule chez vous
GRATUITEMENT !

07.82.33.29.67

- ✓ Nettoyage pro
- ✓ Polish complet
- ✓ Traitement céramique
- ✓ Large choix d'options

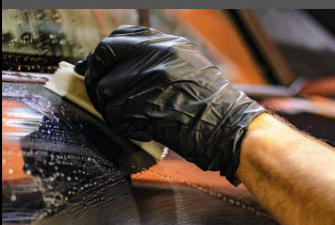
Ouvert du Mardi au
 Samedi de 9H30 à 19H

268 rue du Galet de
 Gargantua, 01220
 Divonne-les-Bains

Prenez rendez-vous par
 téléphone ou sur :



Scannez moi



www.diamond-carwash.net



#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

Votre magazine municipal

est **LE Magazine de la Ville de
 DIVONNE-LES-BAINS**

Pour devenir partenaire de ces éditions et /ou
 convenir d'un rendez-vous de présentation :

Votre contact: Philippe VIOLIER
 ems38@orange.fr
 Mobile: 06.78.60.85.13



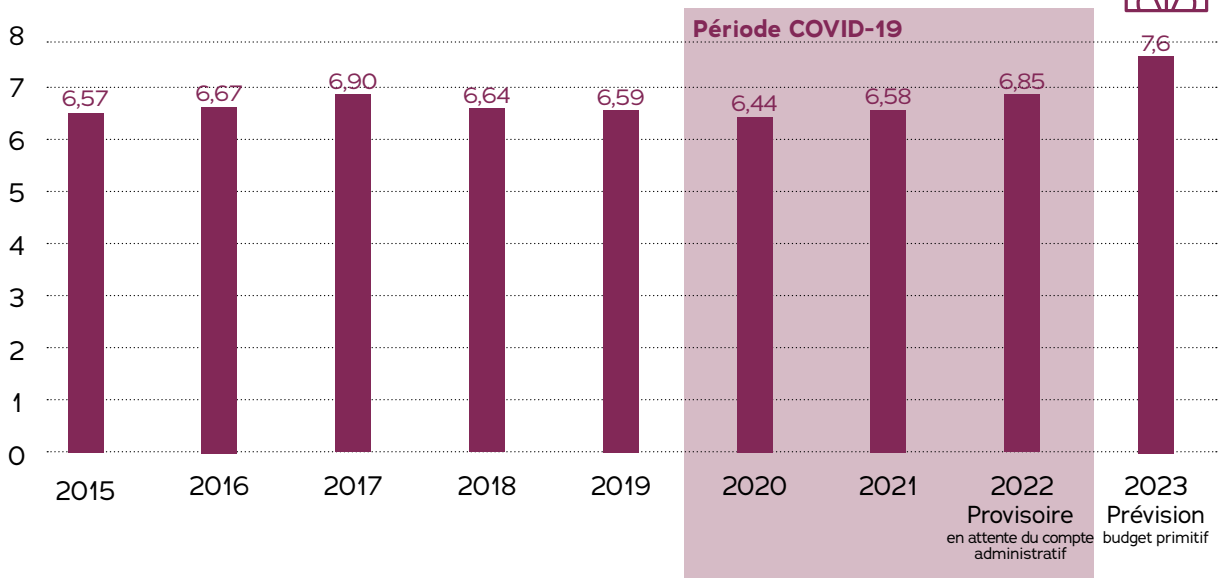


Pour un service public de qualité :

Face aux difficultés de recrutement, à l'augmentation du coût de la vie (inflation, hausse du coût de l'énergie, cherté des loyers...) et dans le souci de toujours proposer un service public de qualité aux habitants, la ville de Divonne-les-Bains a mis en place plusieurs actions en faveur du personnel communal. Elles concernent notamment : le doublement de la prime Macron pour l'ensemble des agents, la revalorisation du régime indemnitaire pour les différentes catégories A, B et C, la fixation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) mensuel à 260€ minimum. Au total, 273 511€ ont été attribués afin de renforcer la reconnaissance du travail de nos agents municipaux. De plus, les agents communaux bénéficient de l'augmentation du point d'indice décidé par le Gouvernement. La charge de personnel a ainsi fortement augmenté passant de 6,85 millions en 2022 à 7,6 millions en 2023.

CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros

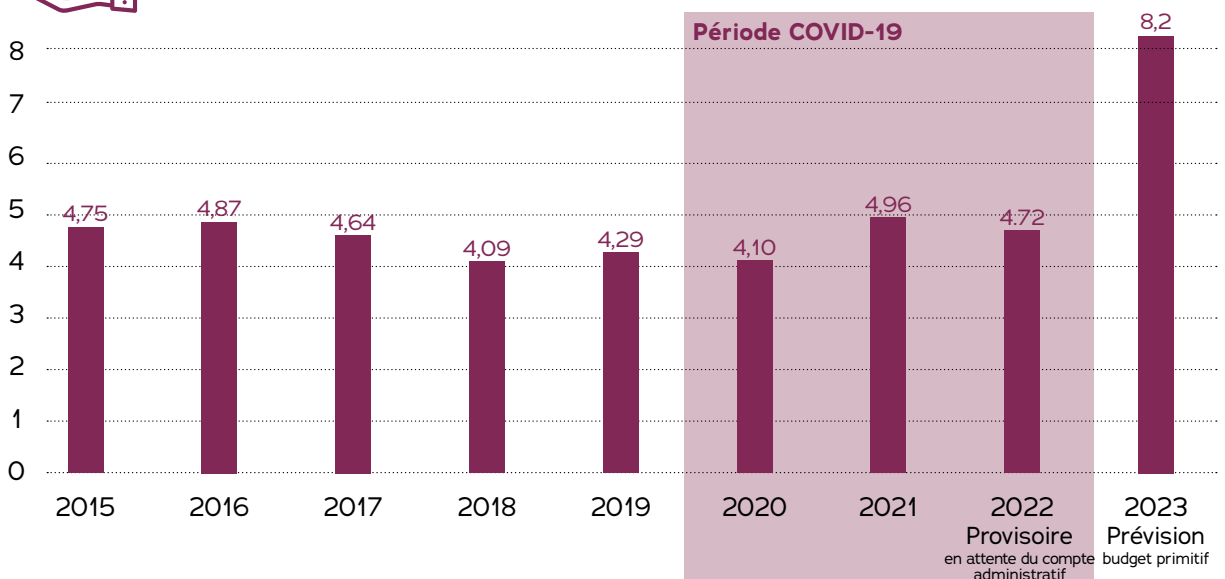


14



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

En millions d'euros



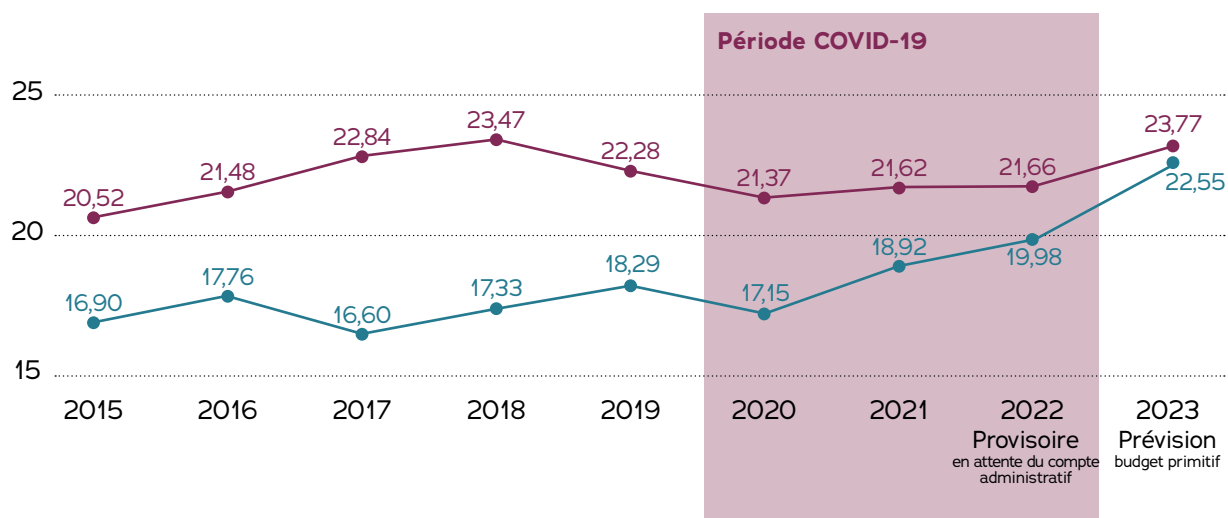
Les charges à caractère général ont fortement augmenté en 2023 en raison de la forte inflation et du coût de l'énergie.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En millions d'euros

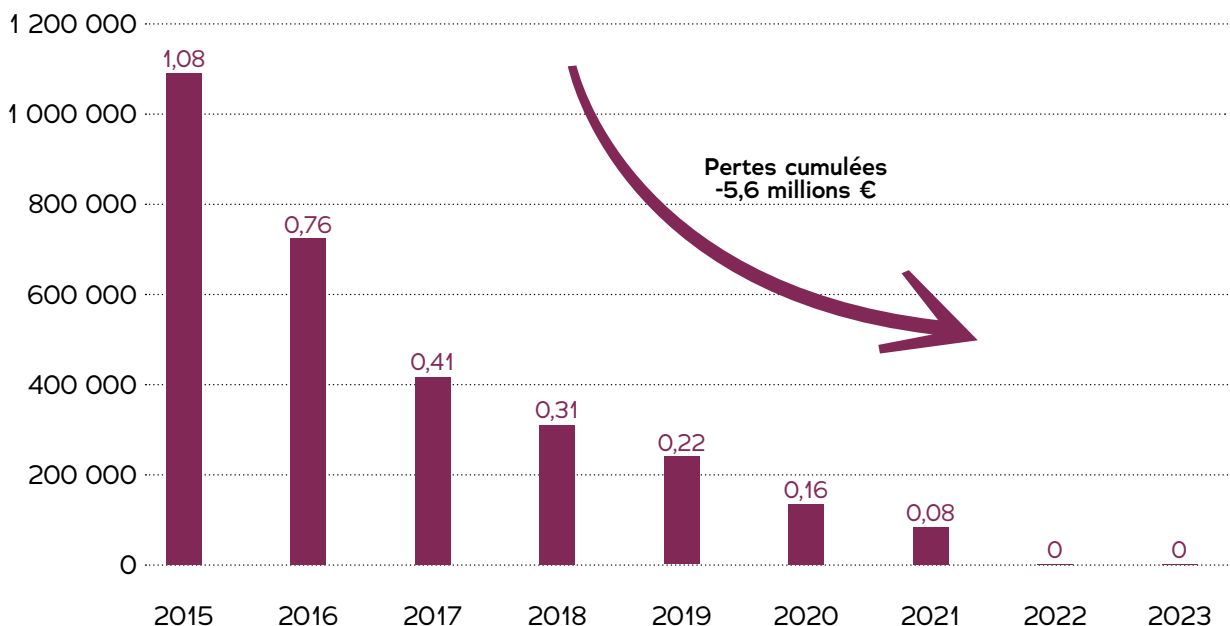
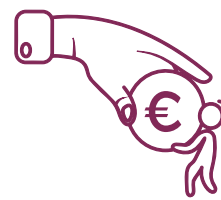
● Recettes ● Dépenses



Cette forte hausse des dépenses s'explique par la volonté de réaliser de nombreux projets structurants pour la Ville en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique.

DOTATION DE L'ÉTAT

En millions d'euros





BUDGET DU CENTRE CULTUREL L'ESPLANADE DU LAC



1 521 673€
dépenses de fonctionnement



330 820€
dépenses d'investissement



BUDGET DE L'ECOQUARTIER DE LA GARE



613 849€
dépenses de fonctionnement



1 235 984€
dépenses d'investissement



BUDGET DES BOIS ET FORÊTS



87 538€
dépenses de fonctionnement



24 000€
dépenses d'investissement




BUDGET DES BAUX ET CONCESSIONS

68 546€
 dépenses de fonctionnement

20 704€
 dépenses d'investissement



BUDGET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME

325 319€
 dépenses de fonctionnement

56 000€
 dépenses d'investissement



BUDGET PISCINE ET PLAGE

990 340€
 dépenses de fonctionnement

150 500€
 dépenses d'investissement



Divonne-les-Bains en chiffres :

Située à 15 kilomètres de Genève, la ville de Divonne-les-Bains dispose d'une situation stratégique à l'est du département de l'Ain, aux portes de la Suisse. Avec plus de 10 000 habitants, elle tient une place centrale au cœur du Pays de Gex, agglomération de plus de 100 000 habitants. Reconnue pour son attractivité commerciale, culturelle, touristique et thermale, elle rayonne par sa dimension internationale avec plus de 90 nationalités.

Nichée au pied du Jura, Divonne-les-Bains, ville forte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel entre lacs et montagnes à seulement 20 kilomètres de l'aéroport international de Genève. La ville dispose d'une attractivité commerciale avec plus de 100 commerces en centre-ville et de deux marchés hebdomadaires reconnus (plus de 100 stands).

10 240

habitants (dont 6 751 électeurs)



18

1 207

enfants scolarisés dans les établissements publics



142

associations

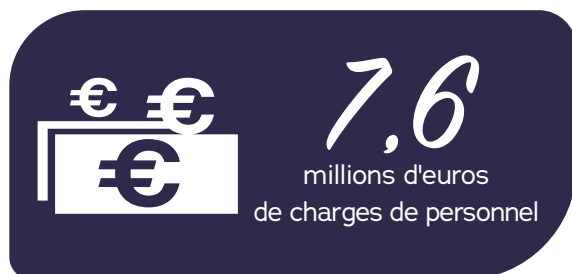


*auxquels s'ajoutent les différentes mises à disposition de locaux, de matériels...

En 2023

35
animateurs
scolaires

160
employés
communaux
permanents





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Budget exemplaire, promesses tenues !

Ce 3^e budget de notre mandat est fortement marqué par la suppression de la dotation globale de fonctionnement et par l'inflation qui nous coûtera plus de 1,6 M€ en 2023. Malgré cela, nous tenons nos engagements : pas de hausse d'impôts, investissements ambitieux, maîtrise des dépenses de fonctionnement et recherche de subventions pour chaque projet.

Ainsi, ce budget nous permet d'accélérer la transition écologique : rénovation énergétique des

bâtiments, plan de 1 500 plantations d'arbres, rénovation complète de notre éclairage public, création de 3 centrales photovoltaïques...

En 2023, nous allons aussi accélérer les créations de pistes cyclables et les rénovations de voiries, terminer la Grande Rue, lancer le concours du Village des Associations, transformer le Nautique en salle polyvalente, développer la vidéoprotection, choisir le futur gestionnaire des Thermes, rénover la piscine municipale, ou encore enrichir notre offre culturelle. Promesses tenues !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Budget : des mesurette et un gros manque de précision et d'ambition

Le dernier budget discuté en commission et en Conseil Municipal nous laisse perplexes. Des effets d'annonce sur la transition écologique (que l'on ne peut que saluer) mais une liste de mesures associées qui ne reflètent aucun plan concret sur les 2 points principaux : la rénovation énergétique de nos bâtiments publics en 2023 et au-delà ; un développement des mobilités douces avec la création de vraies pistes cyclables sécurisées et la mise en place d'une navette électrique divonnaise. Nous apprenons aussi qu'on jette l'éponge sur les écoles

(l'extension d'Arbère, en difficulté, est reportée) et, face à notre piscine en déliquescence, on s'apprête à y appliquer la même politique de « rustines » que celle pour les Thermes. On a bien vu où cela nous a menés. La commune n'a jamais eu autant d'argent (+ de 9M€ d'excédents en 2022, notamment grâce au double paiement exceptionnel de la CFG) et pourtant la majorité n'a jamais été aussi peu claire sur ce qu'elle voulait en faire et peu ambitieuse dans sa réponse à apporter aux besoins des divonnais (on peut aussi citer l'exemple de la voirie). Souhaitons que les choses s'éclaircissent d'ici le vote du Budget.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Budget : des rattrapages, des rustines et à côté des enjeux

Avec 9 MILLIONS D'EUROS EN CAISSE FIN 2022 (soit 1/ 2 année de dépenses courantes), la ville peut mener des projets ambitieux. Malgré ce constat, pour 2023 ;

1- Les investissements sont subies car dûes au laisser-aller de l'équipe majoritaire et restent insuffisants : le nautique sera finalement le premier bâtiment public de la ville à être rénové énergétiquement ; la voirie – chaussées défoncées, pas de trottoir – sera améliorée dans 2 ou 3 rues dont la grande rue ; quelques vraies premières pistes cyclables continues devraient enfin

être visibles.

2- Les autres actions sont planifiées à minima : un 2^e gymnase (non un village des associations !), la piscine rafistolée (elle pourrait, vue sa taille, accueillir des compétitions internationales !)

3- Les vraies enjeux du développement économique et touristique sont éludés : peu de provisions sur les thermes (400 KE), qui auraient pu rester ouvert pour 1 à 2 Millions et qui nécessiteront un effort financier significatif pour être ré-ouverts ; rien pour aider à la remise en état du château ; rien pour aménager la zone d'activité toujours très peu attractive.

amauryguibert@divonne.fr

ANNECY | GRENOBLE | AIX-LES-BAINS | MONTAGNE



**EDI
FIM.**

*Le bonheur
à tous les étages*

Retrouvez votre logement neuf sur edifim.fr